

**DEMANDE DE TRANSFERT  
D'UN DROIT « RÉSIDENT » SUR UN AUTRE VÉHICULE**

À compter du 12 juillet 2021, un seul droit de stationnement à tarif préférentiel « résident » est accordé par usager (mêmes nom, prénom et adresse parisienne).

Si vous disposez de plusieurs droits « résident » ouverts avant cette date, il est impossible de renouveler le droit arrivant à échéance.

Toutefois, vous pouvez demander le transfert gratuit (mêmes droit et échéance) d'un droit « résident » en cours de validité que vous possédez sur un autre véhicule.

*Document à compléter  
et à transmettre par courrier à :*

Ville de Paris  
Direction de la Voirie et des Déplacements  
Section du Stationnement sur Voie Publique  
Cellule droits de stationnement  
Demande transfert de véhicule résident  
22 rue du Château des Rentiers  
75013 PARIS

Je soussigné(e),

**Nom :** .....

**Prénom :** .....

**Adresse :** .....

.....

demande le transfert du droit de stationnement à tarif préférentiel « résident »

- du véhicule immatriculé : .....

-

- vers le véhicule immatriculé : .....

-

qui bénéficie d'un droit « résident » arrivant à échéance le ...../...../.....

**IMPORTANT :** joindre les copies des certificats d'immatriculation des deux véhicules concernés.

Date : .....

Signature : .....